



Instructions de pose des sols mFLOR avec de la colle Mtack 201

Inspection et traitement préliminaire du sous-plancher

Inspection

Le sous-plancher doit toujours être sec, de niveau et propre, comme décrit dans la norme DIN 18365. Il doit aussi résister à la compression et aux contraintes. Si ces critères ne sont pas remplis, veuillez contacter un spécialiste.

Les défauts et les problèmes suivants se produisent souvent avec les sous-planchers :

- Sol extrêmement irrégulier
- Fissures
- Résistance inadéquate à la pression
- Surface trop poreuse
- Présence de joints de dilatation dans le sous-plancher Dans ce cas, il pourra être nécessaire d'utiliser des couvre-joints spéciaux (profilés) et de fixer le revêtement de sol sur ces derniers.
- Salissures importantes causées par des résidus d'huile, de cire, de vernis, de colle, de peinture, etc.
- Différences de hauteur indésirables entre le sous-plancher et le seuil des autres pièces
- Conditions de température et d'humidité de la ou les pièces où le sol doit être posé non conformes aux normes applicables
- En cas de chauffage par le sol, consultez le mode d'emploi pour la mise en service du chauffage et vérifiez que les consignes ont bien été suivies depuis son installation. Si la température du sous-plancher est anormale, cela pourrait avoir de graves conséquences.
- Le sous-plancher peut être autoporteur ou non et être insuffisamment ou non ventilé.
- Sous-plancher non autoporteur à la même hauteur ou plus bas que la surface du sol
- Sous-plancher non autoporteur plus bas que la surface du sol et dans des eaux souterraines
- Sous-plancher autoporteur, mais insuffisamment ou non ventilé

Le sous-plancher

Si le sol est de niveau, toujours sec, exempt de fissures, propre et résiste à la compression et aux contraintes, vous pouvez commencer la pose en toute confiance. Vérifiez toutefois la dureté de la couche supérieure du sol avec un objet dur et pointu avant de commencer. Faites des rayures horizontales et verticales sur une surface d'environ 100 cm², à approximativement 1 cm d'intervalle. Si la couche supérieure à l'intérieur de ces carrés de 1 cm² ne se fissure pas, on peut alors supposer que la couche supérieure est assez dure.

Préparez le sol conformément à la norme DIN 18365. Le sol doit être plat, de niveau et résister à la compression (tolérance de planéité avec une différence de hauteur maximale de 1 mm par mètre). Le cas échéant, utilisez un agent de ragréage approprié pour égaliser la surface.

Un film en polyéthylène d'au moins 150 µm d'épaisseur doit être installé sous tout sous-plancher en MDF ou autre sous-plancher flottant en bois (Jumpax, par exemple).

Sur les sols commerciaux, la colle peut uniquement être appliquée après un traitement préliminaire spécial (comme un apprêtage et ragréage, par exemple). Demandez conseil à votre fournisseur de la colle et du produit de ragréage sur le type de traitement préliminaire requis.

Taux d'humidité du sous-plancher

Tous les sols, à l'exception du béton coulé, ont un taux d'humidité maximum admissible en fonction du poids.

Après avoir été coulés, tous les sous-planchers nécessitent un certain temps de séchage avant de pouvoir poser le revêtement de sol sans aucun problème. Ce temps de séchage dépendra de leur épaisseur, des conditions climatiques, de la présence ou non de chauffage, des conditions de ventilation, etc. Si le taux d'humidité du sous-plancher est supérieur au pourcentage autorisé, il ne conviendra pas pour la pose d'un revêtement de sol étanche.

Faites particulièrement attention à ce point ! Évaluez toujours avec soin votre situation particulière. Un film d'étanchéité imperméable sera-t-il installé, par exemple, entre le plancher porteur et l'agent de ragréage ? Dans ce cas, il est important que le taux d'humidité soit toujours compris dans les limites acceptables. Il est cependant encore plus important de s'assurer que le taux d'humidité du sol reste toujours dans les limites acceptables.

En plus de cela, les systèmes de chauffage par le sol doivent être installés de manière à permettre à l'humidité du sol ou des pièces voisines de remonter.

Mesurez toujours le taux d'humidité du sol avant la pose pour vous assurer qu'il est approprié pour le type de sous-plancher choisi. En cas de doute, demandez toujours l'avis d'un spécialiste.

L'appareil CM est un instrument de mesure fiable utilisé pour déterminer le taux d'humidité. Toutes les mesures doivent être transmises et confirmées par écrit par le client.

N.B. : ne pas utiliser les méthodes de mesure du taux d'humidité du sol (comme l'appareil CM) nécessitant de faire des trous dans les sols dotés d'un système de chauffage par le sol. Il y a généralement un mode d'emploi ou un protocole de mise en service à suivre pour les systèmes de chauffage par le sol. Si vous le suivez, il ne sera pas nécessaire de mesurer le taux d'humidité.

Composition du sous-plancher	Taux d'humidité admissible pour poser un revêtement de sol synthétique mFLOR. Valeurs mesurées avec l'instrument de mesure CM
Sable / ciment	< 2,5 %
Anhydrite	0,3 % à 0,5 %
Magnésite	< 0,3 %
Bitume froid	< 2 %

Traitement préliminaire de la chape

En principe, tous les types de chape doivent être **APPRÊTÉS ET RAGRÉÉS** afin d'éviter que la moindre irrégularité du sous-plancher ne soit visible sur le sol fini.

Contactez votre fournisseur de colle et de produits de ragréage à ce sujet, si nécessaire. Les apprêts et les produits de ragréage doivent être appliqués en suivant les instructions fournies par le fabricant. Cela permettra de garantir une adhérence durable au sous-plancher, une résistance

adéquate à la pression et d'éviter les fissures. L'épaisseur minimum du produit de ragréage pour les charges en mouvement est de 2 mm.

Lors de l'utilisation de colles en dispersion, les sous-planchers denses et non absorbants doivent être nivelés avec une couche suffisamment épaisse (2 mm minimum) de produit de ragréage. Une fois la surface aplanie, coupez les bords de la chape liquide le long des murs et des joints. Coupez aussi tout excédent de matériau isolant et de film protecteur.

Utilisez toujours un film en polyéthylène pour les sous-planchers flottants.

Conditions de pose

- Température ambiante de 18°C minimum
- Température du sous-plancher de 15°C minimum
- Humidité relative de 70 % maximum
- Température minimum de 18°C dans la ou les pièces concernées, ainsi que pour le revêtement de sol, l'apprêt et la colle
- Lors de la mesure du taux d'humidité, vérifiez si l'épaisseur du sol est uniforme. Les couches plus épaisses nécessitent un temps de séchage plus long.
- Veillez à ce que les conditions de séchage soient optimales.
- Appliquez l'apprêt au rouleau et non avec une raclette.

Instructions générales pour la pose d'un revêtement de sol vinyle mFLOR

Inspection du sous-plancher

Vérifiez que le sous-plancher est toujours de niveau, sec, exempt de fissures et qu'il résiste à la compression et aux contraintes.

Stockage

Veillez à toujours stocker le revêtement de sol sur un sol plat, afin d'éviter tout problème lors de la pose.

Inspection du revêtement de sol à poser

Tous les revêtements de sol sont inspectés avec soin avant de quitter l'usine pour veiller à leur haute qualité. Il se peut cependant que vous trouviez des défauts. **Nous vous recommandons donc de toujours l'inspecter visuellement avant la pose.** Les réclamations éventuelles ne pourront être acceptées que si elles sont faites avant la pose d'un revêtement de sol. Si vous faites une réclamation après la pose d'un revêtement de sol, nous accepterons uniquement d'examiner les défauts qui n'étaient pas immédiatement apparents. Toute réclamation doit être accompagnée des informations fournies sur la facture en question (numéros de facture et de commande, par exemple).

Plan de pose

Afin d'obtenir une disposition optimale et le moins de découpes possible, tracez une ligne à la craie représentant les dimensions des lames ou des dalles à poser. Il est recommandé de préparer un plan de pose illustrant la manière dont vous avez l'intention de poser les lames ou les dalles dans la pièce.

Commencez toujours la pose du sol mFLOR Fonteyn au point le plus central de la pièce. Veillez à ce que les dalles soient bien perpendiculaires aux murs ou aux objets fixes afin d'éviter les découpes. Posez les dalles vers l'extérieur à partir du centre de la pièce afin que les rangées de dalles découpées sur les bords de la pièce soient de la même largeur.

Tension du revêtement de sol et conditions ambiantes pendant la pose

Pour éviter toute tension du revêtement de sol, les lames ou les dalles doivent être stockées en petites piles dans la pièce où le sol sera posé pendant au moins 24 heures avant la pose afin de les

acclimater à la température et aux conditions de celle-ci. La température idéale pour la pose est d'environ 18°C et le taux d'humidité de l'air ne doit pas dépasser 70 %. Si ces conditions ne sont pas respectées, cela aura des conséquences sur le processus de pose, vu que le revêtement de sol s'acclimate à la température de la pièce dans laquelle il va être posé. Si la température est trop basse et/ou si l'humidité de l'air est trop élevée, il sera plus difficile de poser le revêtement de sol et la colle ne séchera pas correctement. **Conservez-le à l'abri de la lumière directe du soleil au moins jusqu'à ce que la colle soit complètement sèche.**

Si le revêtement de sol est posé sur un sous-plancher en MDF ou tout autre type de sous-plancher flottant en bois (Jumpax, par exemple), celui-ci doit être installé au moins 24 heures, mais pas plus de 48 heures avant le début de la pose / du collage du revêtement de sol synthétique mFLOR. Vu que le vinyle et le MDF se dilatent et se contractent dans des directions opposées, cela augmente les chances d'avoir une jointure visible sur un sous-plancher flottant en MDF. Utilisez toujours un film en polyéthylène pour les sous-planchers flottants.

Prévention de différences de couleurs

Il est recommandé de poser le revêtement d'un même lot de fabrication dans chaque pièce. Afin d'obtenir un résultat le plus réaliste possible, il est conseillé de mélanger plusieurs paquets. Suivre les flèches au dos du produit uniquement si les dimensions des dalles sont supérieures à 65 x 65 cm (collections Fonteyn et GRAND Milano).

Application de la colle

Nous vous recommandons vivement d'utiliser la colle Mtack 201, une colle en dispersion sans solvant de haute qualité spécialement conçue pour les sols vinyles mFLOR. Appliquez cette colle conformément aux instructions et aux conseils du fabricant.

L'utilisation d'adhésifs applicables au rouleau ou d'adhésifs de fixation n'est pas couverte par la garantie.

Chauffage par le sol

La colle Mtack 201 peut être utilisée à condition que la température du sol n'excède pas 30°C. Des tests ont montré que l'influence du chauffage par le sol était bien comprise dans la limite acceptée de < 0,1 %. Veillez à éteindre le chauffage par le sol au moins 24 heures avant la pose du revêtement de sol ou de toute autre tâche. Patientez au moins 24 heures après la pose du revêtement de sol avant d'augmenter progressivement la température du chauffage par le sol de 5°C par jour. À l'entrée et dans les pièces où la température et/ou le taux d'humidité sont supposés être plus élevés, il est conseillé d'utiliser une colle polyuréthane (résistant à l'humidité et aux variations de température).

Appliquez la colle avec un peigne A-2.

Posez **immédiatement** le revêtement de sol sur le lit de colle. Vous avez entre 15 et 20 minutes pour poser le revêtement de sol en fonction de la température et de l'humidité relative. Ne pas ramper ou marcher sur le revêtement de sol fraîchement collé afin d'éviter tout mouvement avant que la colle ne soit sèche. Passez le sol au rouleau avec précaution après environ 20 minutes et répétez l'opération après environ 30 minutes.

Lors de la pose de sous-planchers en MDF ou tout autre sous-plancher flottant en bois (Jumpax, par exemple), conservez les lames ou les dalles à l'écart des plinthes. Il est conseillé d'avoir deux personnes pour la pose sur ces types de sous-planchers. Vous pourrez ainsi poser les lames ou les dalles dans le lit de colle au bon moment sur toute la surface.

Tenez toujours compte des conditions de température et d'humidité dans la pièce où vous posez le revêtement de sol. Ces instructions sont fournies sur la base de conditions moyennes. L'adhésivité optimale est atteinte lorsque la colle a pris sur environ 80 % de la surface du dessous du revêtement de sol.

Les côtés du revêtement de sol synthétique mFLOR peuvent être fraisés en fonction du type de revêtement utilisé. Il n'est pas possible de souder les joints.

N'utilisez jamais de solvants pour enlever les tâches de colle. Essuyez immédiatement les résidus de colle fraîche avec un chiffon humide. Utilisez uniquement de l'eau savonneuse et éventuellement une éponge (comme celles utilisées pour les pare-brises) pour éliminer les tâches de colle sèche.

Afin de garantir une protection optimale de votre sol une fois la pose terminée, veuillez lire attentivement et respecter les instructions d'entretien de mFLOR.